



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30451>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-30451**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de NANTES

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21440109300015

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'une crèche rue du Breil à Nantes

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Construction d'une crèche rue du Breil à Nantes. Le lot 12 -

Description succincte du marché : Peinture, est réservé aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique Des dates de visite sont prévues (voir RC)

Critères d'attribution : Lots 1 à 6 et 8 à 15 Valeur technique : Coefficient : 50 Valeur environnementale : Coefficient : 10 Prix des prestations : Coefficient : 40 Lot 7 Valeur technique : Coefficient : 50 Valeur environnementale : Coefficient : 10 Prix des prestations : Coefficient : 35 Prix de la maintenance : Coefficient : 5

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot 1 a été attribué à la société ECTP pour un montant total de 262 000 euros HT, le 13/03/2026. Le

lot 2 a été attribué à la société BOISSEAU pour un montant total de 558 900 euros HT, le 13/03/2026.

Le lot 3 a été attribué à la société BOIS BOREAL solution de variante pour un montant total de 137 250 euros HT, le 13/03/2026. Le lot 4 a été attribué à la société AXIMA pour un montant total de 176

204,47 euros HT, le 13/03/2026. Le lot 5 a été attribué à la société ATELIER ISAC pour un montant

total de 162 500 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 6 a été attribué à la société JUIGNET solution variante

pour un montant total de 98 373,54 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 7 a été attribué à la société TK Elevator France pour un montant total de 20 400 euros HT, le 13/03/2026. Le lot 8 a été attribué à la société COIGNARD pour un montant total de 87 000 euros HT, le 13/03/2026. Le lot 9 a été attribué à la société ATELIER ISAC pour un montant total de 118 010,84 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 10 a été attribué à la société LE GALL-COMISO pour un montant total de 28 000 euros HT, le 13/03/2026. Le lot 11 a été attribué à la société REPERE pour un montant total de 83 586,58 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 12 a été attribué à la société OCEAN pour un montant total de 49 869,37 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 13 a été attribué à la société LUCATHERMY pour un montant total de 382 851,90 euros HT, le 17 /03/2026. Le lot 14 a été attribué à la société EVOLIA pour un montant total de 151 917,68 euros HT, le 16/03/2026. Le lot 15 a été attribué à la société CORBE pour un montant total de 74 704 euros HT, le 13 /03/2026.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026